

X

X X

24/11
17) Acquisition d'une parcelle de terrain de 400 m² environ, sise à Saint-François, appartenant à M. HOAREAU Jean-Baptiste, destinée à la construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau de St-François.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Il s'agit d'une parcelle de terrain de 400 m² située au 4^{ème} km. de St-François, appartenant à M. HOAREAU Jean-Baptiste et sur laquelle la Commune a commencé la construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau de Saint-François/Montgaillard.

Le propriétaire n'a accepté de vendre ce terrain que sur la base de 1.200. F le mètre carré, soit pour le prix de 480.000. F pour la totalité du terrain.

Bien que ce prix soit un peu élevé, la Commune a dû l'accepter compte tenu du délai imparti à l'Entrepreneur pour l'exécution des travaux d'adduction d'eau de Saint-François/Montgaillard.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités du chapitre 210 "Acquisitions de terrains" du budget communal 1964.

Messieurs, je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.